

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2016

I. APPROBATION DU PROCES – VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

II. BATIMENTS – EQUIPEMENTS COMMUNAUX

II.1. Extension de la maison de l'enfance – Demande de subvention CAF

Pour cette opération estimée à 343 600 € HT, un dossier de demande d'aide va être déposé auprès de la CAF afin d'obtenir une subvention complémentaire qui peut s'élever jusqu'à 50 000 €.

II.2. Acquisition d'une désherbeuse à eau chaude

Une consultation a été engagée pour l'achat d'une machine pouvant être utilisée pour du désherbage mais aussi du nettoyage haute pression eau chaude, permettant par exemple du lavage de mobilier public ou de l'hydro curage de réseau... L'offre de l'entreprise KABELYS (29) est retenue pour un montant de 19 290 € TTC. Une aide à l'acquisition est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

III. URBANISME – VOIRIE - ENVIRONNEMENT

III.1. Consultation pour le programme voirie 2016

Une consultation est engagée pour l'ensemble du programme sur la base d'un dossier constitué par les services techniques de la mairie pour permettre la mise en concurrence. Les travaux prévus sont les suivants :

- Enrobé rue Pierre de Coubertin (3 000 m²),
- Avenue Abbé Chauveau (500 m²),
- Voie communale n°8 entre la Pétonnière et la Grenouillère (2 800 m²)...

III.2. Cession d'une bande de terrain en zone agricole

Il est décidé de céder une bande de terrain, de 6 mètres de large sur environ 73 mètres de long, afin de permettre la construction d'une habitation sur un terrain supportant déjà une maison individuelle. Le prix de vente est de 5 € du m².

III.3. Transfert de la compétence PLU à la CAC

La loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014, dite loi " ALUR ", prévoit un transfert automatique de la compétence PLU des communes vers leur intercommunalité trois ans après la publication de la loi, soit le 27 mars 2017, sauf minorité de blocage.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'Agglomération du Choletais.

IV. ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

IV.1. Confirmation des taux d'imposition 2016

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a procédé à la fixation des taux d'imposition communaux lors de la séance du 14 mars dernier. L'assemblée délibérante a décidé d'une augmentation uniforme des taxes sur la base des informations communiquées par la Direction des Services Fiscaux.

Or, l'état de notification, reçu depuis, diffère légèrement au niveau des bases d'imposition prévisionnelles, de ce qui nous avait été dans un premier temps communiqué.

Toutefois, le produit fiscal attendu inscrit au budget est cohérent et ne nécessite pas de modifier le coefficient de variation proportionnelle des taux initialement décidé.

IV.2. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le tableau des effectifs sera modifié afin de procéder à la nomination de 7 agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade au titre de l'année 2016.

IV.3. Avis sur projet de création d'une chambre funéraire

Le conseil donne un avis favorable à la création, par la société GRENOUILLEAU d'une chambre funéraire au 61 avenue de Nantes à La Séguinière.

Le projet consiste à créer deux salons funéraires dans le bâtiment de l'ancien restaurant « La Belle Etoile » réaliser un auvent et relooker les façades. L'espace engazonné de la cour est supprimé. Neuf stationnements sont réalisés dans la cour dont un emplacement PMR. Les réseaux EU et EP du projet sont raccordés aux réseaux présents avenue de Nantes.

IV.4. Certificat d'authentification pour télétransmission des actes administratifs

Le certificat numérique sera renouvelé afin de continuer à avoir accès à la plateforme qui permet de télétransmettre les actes de la commune (arrêtés, délibérations...) au représentant de l'Etat.

IV.5. Charte d'utilisation des locaux et du matériel pour les TAP

La convention de mise à disposition des locaux de l'école privée est reconduite pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires. Cette convention qui ne contient que les principes généraux de la mise à disposition prévoit notamment au titre des dispositions financières qu'un forfait de 250 € soit versé à l'école Notre Dame pour l'utilisation de leur petit matériel et fournitures scolaires.

IV.6. Réforme des rythmes scolaires - Organisation de rentrée 2016/2017 et tarification

L'organisation existante est maintenue pour la prochaine année scolaire.

Les tarifs des TAP appliqués à compter du mois de septembre seront les suivants :

Tranches de quotient familial	Maternelle	Elémentaire
0 – 599	6,60 € (au lieu de 6,00 €)	7,50 €
600 – 749	9,00 € (au lieu de 7,50 €)	12,00 €
750 – 999	11,10 € (au lieu de 9,00 €)	15,00 €
1000 – 1249	15,60 € (au lieu de 13,50 €)	19,50 €
1250 - 1499	18,60 € (au lieu de 16,50 €)	22,50 €
1500 et plus	20,10 € (au lieu de 18,00 €)	24,00 €

V. RAPPORTS DE COMMISSIONS ET DE REUNIONS DIVERSES

V.1. Guy BARRÉ :

Fait savoir que l'association départementale des maires de France a publié le programme de formation des élus proposé au titre du 1er semestre 2016. Chaque conseiller municipal a été destinataire de ce document.

V.2. Yolaine BOSSARD :

La commission environnement et cadre de vie qu'elle préside s'est réunie le 23 mars. Il a, entre autres, été question des jardins partagés : la commission a validé l'arrivée de M. Verger parmi les jardiniers.

Le comité consultatif du restaurant scolaire s'est réuni, pour sa part, le 24 mars. Il a été proposé, compte-tenu du déficit constaté pour l'année 2015, une augmentation du prix du repas ; elle est envisagée d'environ 4%. Le tarif, pour le plus grand nombre, est de 3,60 €, il pourrait passer à 3,75 € à la rentrée de Septembre. Les membres du comité ont pris acte de la très nette amélioration du climat général constaté à la pause méridienne depuis l'arrivée d'un coordinateur au sein de l'équipe d'accompagnement des enfants. La Directrice de l'école Marcel Luneau, Mme Charbonnel, est également très satisfaite de ce changement.

Le parcours éco-citoyen se poursuit avec des animations à destination des CM1 en avril et mai. L'animation "rivière" a été proposée aux enfants concernés de l'école Notre Dame. M. RENOUEU technicien de l'EPTB et Mme BOSSARD ont animé la matinée du 1er avril autour de deux notions : l'écosystème de la rivière et les éco-gestes afin de ne pas jeter de déchets dans la rivière.

Mme BOSSARD rappelle enfin qu'une visite du composteur a eu lieu le 9 avril à l'initiative de la C.A.C. Le but était d'apprendre à réduire et optimiser nos déchets.

Enfin, elle informe que la commission locale de l'eau du SAGE Evre –Thau – St Denis a adopté le projet SAGE le 10 novembre 2015. La commune de La Séguinière faisant partie des PPA (Personnes Publiques Associées) son avis est sollicité sur ce projet. Le conseil municipal sera donc prochainement invité à délibérer sur le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux Evre - Thau – St Denis. Un dossier comprenant le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques), le règlement et le rapport d'évaluation est à la disposition des conseillers qui le souhaitent à l'accueil de la mairie.

V.3. Serge GUINAUDEAU :

Fait part des différents travaux en cours et sujets évoqués lors de la commission du 31 mars :

- *Installation de la borne (IRVE) de recharge pour les véhicules électriques ; la mise en service aura lieu prochainement.*
- *L'abri bus de l'avenue de Villandry a été remplacé par un équipement plus grand. La CAC, gestionnaire, a considéré que le nombre de lycéens et collégiens en augmentation nécessitait ce changement. Sur d'autres arrêts dans la commune, la CAC va engager d'importants travaux de mise aux normes réglementaires afin de les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.*
- *Les logements locatifs de Sèvre Loire Habitat des Terrasses de la Forêtierie sont désormais hors d'air et hors d'eau, ils doivent comme convenu être livrés au cours de l'été.*
- *Des aménagements pour du stockage de sable ont été réalisés par les employés communaux,*
- *La porte du bureau de Poste sera remplacée,*
- *Dans le cadre du chantier de jeunes, il est convenu que soient repeints les murs de la place de l'allée Buissonnière ainsi que le local technique du stade,*
- *L'espace Prévert a fait l'objet d'une visite de sécurité périodique.*

V.4. Marie-Odile EDOUARD :

A préparé un compte rendu du Conseil d'Administration du CALS.

L'association se porte bien du point de vue de ses finances, le compte de résultats indique un léger déficit de 600 euros. Il est à noter que c'est le multi accueil qui génère le déficit. L'accueil de loisirs et le périscolaire compensant. L'été se prépare avec 2 camps prévus au château de La Turmelière à Liré sur le thème du moyen-âge. Les demandes d'inscription étant nombreuses, chaque parent devra se déplacer pour inscrire ses enfants.

Le CALS se préoccupe également de son avenir avec le projet d'extension de la maison de l'enfance ; les membres du bureau sont satisfaits de la concertation avec la municipalité : ils ont examiné, avec beaucoup de soin, la première esquisse proposée par l'architecte et ont indiqué précisément les améliorations qu'ils souhaiteraient voir prises en compte...

Les assistantes maternelles ont été associées à cette réflexion en ce qui concerne leurs besoins pour les matinées récréatives ; cependant l'évolution de leur profession fait qu'elles éprouvent la nécessité de se regrouper en une association distincte de celle du CALS, affaire à suivre...

Les membres du café rencontrent réfléchissent eux aussi à une évolution pour correspondre au mieux aux attentes de la population ; quelques personnes sont allées visiter les maisons d'animation de Cholet ou de Saint Christophe afin de nourrir une réflexion qui ne fait que commencer.

Une réunion de la commission sociale aura lieu le 27 avril pour évoquer la question des MAM, une autre réunion sera programmée en mai-juin pour évoquer la question de l'animation des séniors.

V.5. Philippe BOUCHET :

Rappelle que la soirée convivialité du conseil municipal et de leur conjoint aura lieu le 22/04/2016 au Boulodrome. Le rendez-vous est prévu à 19h30 pour l'apéro suivi d'un buffet campagnard. Les participants devront penser à apporter leurs boules de pétanque, il faut s'inscrire préalablement.

Le 20/03/2016 a eu lieu la Course cycliste Cholet Pays de Loire des photos sont disponibles sur le site internet : <http://www.mairie-laseguiniere.fr/photos-de-la-couse-cycliste-cholet-pays-de-loire-du-20032016/>

Les photos de la cérémonie de remise du passeport éco-citoyen aux élèves de CM2 sont également en ligne : <http://www.mairie-laseguiniere.fr/photos-remise-passeport-ecocitoyens-aux-eleves-de-cm2/>

La relecture du bulletin municipal est fixée au mercredi 13/04/2016 à 19h15.

Les prochaines dates de réunion de la commission « Communication – Evènementiel » sont :

- Jeudi 19/05/2016 à 20h30
- Mercredi 22/06/2016 à 20h30

V.6. Agnès BRUCHE :

A participé à la Conférence de presse qui s'est tenue à Cholet pour la manifestation Arts et Chapelles. Un nouveau point a été fait sur le circuit et les artistes choisis.

Elle assistait également à la réunion organisée par la CAC sur le réseau des Bibliothèques – Médiathèque. Il y a été question du budget de l'année 2016 et des animations proposées en 2015. Les animations et ateliers ont bien marché et ont aussi pour but de faire connaître les bibliothèques à la population (ex. : atelier sur le thème du japon et démonstration imprimante 3D à la Séguinière...).

La soirée pour la sortie de l'album « les couzins d'Octave » a attiré un public nombreux à La Longère, l'ambiance était bonne et très dynamique

La séance de cinéma à l'attention des plus jeunes a eu lieu le 5 avril avec une projection du film « les Schtroumpfs 2 »

Le festival de théâtre amateurs de Cholet « les Arlequins » vient de se terminer ; la troupe gagnante est : Théâtre en Liberté (Vertou - Loire-Atlantique) pour la pièce "Le Colonel Oiseau" d'Hristo Boytchev.

Dans le cadre de la saison culturelle, en partenariat avec le CSI Ocsigène, avait lieu le Soirée Hip Hop avec des démonstrations des compagnies de Bressuire et de « Hot Milk » le 8/4. Les enfants du CSI et du CALS ont suivi des ateliers de Hip Hop pendant les vacances scolaires d'avril, sous la direction de Jean Yang Yu Fu, et ont pu, lors de la soirée, présenter ce qu'ils ont appris. Le show était très réussi et la participation (90 personnes) intéressante.

VI. AFFAIRES DIVERSES

VI.1. Décisions prises par délégation du conseil municipal – Droit de préemption urbain

Monsieur le maire informe qu'il n'a pas fait usage du droit de préemption de la commune à l'occasion des ventes d'immeubles situés :

Nom du propriétaire	Adresse de l'immeuble vendu	Acquéreur	Superficie du bien
GRAVELEAU	15 rue de la Vendée	EL MAATAOUI	996 m ²
VON ZSCHERLITZKY	9 avenue de Paris	LEFEVRE	840 m ²
QUERSIN	14 avenue de Paris	BICHOT	707 m ²

VI.2. Bilan de la brigade de gendarmerie

M. le maire informe que le jeudi 24 mars a eu lieu à la Salle Prévert, la présentation de la nouvelle organisation et du bilan de l'activité de l'unité de gendarmerie du secteur. Les représentants des communes et communes déléguées du territoire couvert par la brigade territoriale autonome de Sèvremoine ont notamment pris connaissance des chiffres de l'évolution de la délinquance communiqués par le commandant ALBANESE et le lieutenant POMIÉ. Présentés par pôles géographiques, les résultats globaux sont de nouveau en hausse après deux années où les cambriolages et les vols avaient reculé.

VI.3. Prochaine réunion

La prochaine séance aura lieu le lundi 9 mai à 20h30.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 11 AVRIL 2016

I. APPROBATION DU PROCES – VERBAL

Le procès-verbal de la séance du 14 mars 2016 est approuvé à l'unanimité.

II. BATIMENTS – EQUIPEMENTS COMMUNAUX

II.1. Extension de la maison de l'enfance – Demande de subvention CAF

Pour cette opération estimée à 343 600 € HT, un dossier de demande d'aide va être déposé auprès de la CAF afin d'obtenir une subvention complémentaire qui peut s'élever jusqu'à 50 000 €.

II.2. Acquisition d'une désherbeuse à eau chaude

Une consultation a été engagée pour l'achat d'une machine pouvant être utilisée pour du désherbage mais aussi du nettoyage haute pression eau chaude, permettant par exemple du lavage de mobilier public ou de l'hydro curage de réseau... L'offre de l'entreprise KABELYS (29) est retenue pour un montant de 19 290 € TTC. Une aide à l'acquisition est sollicitée auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

III. URBANISME – VOIRIE - ENVIRONNEMENT

III.1. Consultation pour le programme voirie 2016

Une consultation est engagée pour l'ensemble du programme sur la base d'un dossier constitué par les services techniques de la mairie pour permettre la mise en concurrence. Les travaux prévus sont les suivants :

- Enrobé rue Pierre de Coubertin (3 000 m²),
- Avenue Abbé Chauveau (500 m²),
- Voie communale n°8 entre la Pétonnière et la Grenouillère (2 800 m²)...

III.2. Cession d'une bande de terrain en zone agricole

Il est décidé de céder une bande de terrain, de 6 mètres de large sur environ 73 mètres de long, afin de permettre la construction d'une habitation sur un terrain supportant déjà une maison individuelle. Le prix de vente est de 5 € du m².

III.3. Transfert de la compétence PLU à la CAC

La loi d'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové du 24 mars 2014, dite loi " ALUR ", prévoit un transfert automatique de la compétence PLU des communes vers leur intercommunalité trois ans après la publication de la loi, soit le 27 mars 2017, sauf minorité de blocage.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'Agglomération du Choletais.

IV. ADMINISTRATION GENERALE - FINANCES

IV.1. Confirmation des taux d'imposition 2016

Monsieur le maire rappelle que le conseil municipal a procédé à la fixation des taux d'imposition communaux lors de la séance du 14 mars dernier. L'assemblée délibérante a décidé d'une augmentation uniforme des taxes sur la base des informations communiquées par la Direction des Services Fiscaux.

Or, l'état de notification, reçu depuis, diffère légèrement au niveau des bases d'imposition prévisionnelles, de ce qui nous avait été dans un premier temps communiqué.

Toutefois, le produit fiscal attendu inscrit au budget est cohérent et ne nécessite pas de modifier le coefficient de variation proportionnelle des taux initialement décidé.

IV.2. Modification du tableau des effectifs du personnel communal

Le tableau des effectifs sera modifié afin de procéder à la nomination de 7 agents pouvant bénéficier d'un avancement de grade au titre de l'année 2016.

IV.3. Avis sur projet de création d'une chambre funéraire

Le conseil donne un avis favorable à la création, par la société GRENOUILLEAU d'une chambre funéraire au 61 avenue de Nantes à La Séguinière.

Le projet consiste à créer deux salons funéraires dans le bâtiment de l'ancien restaurant « La Belle Etoile » réaliser un auvent et relooker les façades. L'espace engazonné de la cour est supprimé. Neuf stationnements sont réalisés dans la cour dont un emplacement PMR. Les réseaux EU et EP du projet sont raccordés aux réseaux présents avenue de Nantes.

IV.4. Certificat d'authentification pour télétransmission des actes administratifs

Le certificat numérique sera renouvelé afin de continuer à avoir accès à la plateforme qui permet de télétransmettre les actes de la commune (arrêtés, délibérations...) au représentant de l'Etat.

IV.5. Charte d'utilisation des locaux et du matériel pour les TAP

La convention de mise à disposition des locaux de l'école privée est reconduite pour l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires. Cette convention qui ne contient que les principes généraux de la mise à disposition prévoit notamment au titre des dispositions financières qu'un forfait de 250 € soit versé à l'école Notre Dame pour l'utilisation de leur petit matériel et fournitures scolaires.

IV.6. Réforme des rythmes scolaires - Organisation de rentrée 2016/2017 et tarification

L'organisation existante est maintenue pour la prochaine année scolaire.

Les tarifs des TAP appliqués à compter du mois de septembre seront les suivants :

Tranches de quotient familial	Maternelle	Elémentaire
0 – 599	6,60 € (au lieu de 6,00 €)	7,50 €
600 – 749	9,00 € (au lieu de 7,50 €)	12,00 €
750 – 999	11,10 € (au lieu de 9,00 €)	15,00 €
1000 – 1249	15,60 € (au lieu de 13,50 €)	19,50 €
1250 - 1499	18,60 € (au lieu de 16,50 €)	22,50 €
1500 et plus	20,10 € (au lieu de 18,00 €)	24,00 €

V. RAPPORTS DE COMMISSIONS ET DE REUNIONS DIVERSES

V.1. Guy BARRÉ :

Fait savoir que l'association départementale des maires de France a publié le programme de formation des élus proposé au titre du 1er semestre 2016. Chaque conseiller municipal a été destinataire de ce document.

V.2. Yolaine BOSSARD :

La commission environnement et cadre de vie qu'elle préside s'est réunie le 23 mars. Il a, entre autres, été question des jardins partagés : la commission a validé l'arrivée de M. Verger parmi les jardiniers.

Le comité consultatif du restaurant scolaire s'est réuni, pour sa part, le 24 mars. Il a été proposé, compte-tenu du déficit constaté pour l'année 2015, une augmentation du prix du repas ; elle est envisagée d'environ 4%. Le tarif, pour le plus grand nombre, est de 3,60 €, il pourrait passer à 3,75 € à la rentrée de Septembre. Les membres du comité ont pris acte de la très nette amélioration du climat général constaté à la pause méridienne depuis l'arrivée d'un coordinateur au sein de l'équipe d'accompagnement des enfants. La Directrice de l'école Marcel Luneau, Mme Charbonnel, est également très satisfaite de ce changement.

Le parcours éco-citoyen se poursuit avec des animations à destination des CM1 en avril et mai. L'animation "rivière" a été proposée aux enfants concernés de l'école Notre Dame. M. RENOUEU technicien de l'EPTB et Mme BOSSARD ont animé la matinée du 1er avril autour de deux notions : l'écosystème de la rivière et les éco-gestes afin de ne pas jeter de déchets dans la rivière.

Mme BOSSARD rappelle enfin qu'une visite du composteur a eu lieu le 9 avril à l'initiative de la C.A.C. Le but était d'apprendre à réduire et optimiser nos déchets.

Enfin, elle informe que la commission locale de l'eau du SAGE Evre –Thau – St Denis a adopté le projet SAGE le 10 novembre 2015. La commune de La Séguinière faisant partie des PPA (Personnes Publiques Associées) son avis est sollicité sur ce projet. Le conseil municipal sera donc prochainement invité à délibérer sur le Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux Evre - Thau – St Denis. Un dossier comprenant le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques), le règlement et le rapport d'évaluation est à la disposition des conseillers qui le souhaitent à l'accueil de la mairie.

V.3. Serge GUINAUDEAU :

Fait part des différents travaux en cours et sujets évoqués lors de la commission du 31 mars :

- *Installation de la borne (IRVE) de recharge pour les véhicules électriques ; la mise en service aura lieu prochainement.*
- *L'abri bus de l'avenue de Villandry a été remplacé par un équipement plus grand. La CAC, gestionnaire, a considéré que le nombre de lycéens et collégiens en augmentation nécessitait ce changement. Sur d'autres arrêts dans la commune, la CAC va engager d'importants travaux de mise aux normes réglementaires afin de les rendre accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.*
- *Les logements locatifs de Sèvre Loire Habitat des Terrasses de la Forêtierie sont désormais hors d'air et hors d'eau, ils doivent comme convenu être livrés au cours de l'été.*
- *Des aménagements pour du stockage de sable ont été réalisés par les employés communaux,*
- *La porte du bureau de Poste sera remplacée,*
- *Dans le cadre du chantier de jeunes, il est convenu que soient repeints les murs de la place de l'allée Buissonnière ainsi que le local technique du stade,*
- *L'espace Prévert a fait l'objet d'une visite de sécurité périodique.*

V.4. Marie-Odile EDOUARD :

A préparé un compte rendu du Conseil d'Administration du CALS.

L'association se porte bien du point de vue de ses finances, le compte de résultats indique un léger déficit de 600 euros. Il est à noter que c'est le multi accueil qui génère le déficit. L'accueil de loisirs et le périscolaire compensant. L'été se prépare avec 2 camps prévus au château de La Turmelière à Liré sur le thème du moyen-âge. Les demandes d'inscription étant nombreuses, chaque parent devra se déplacer pour inscrire ses enfants.

Le CALS se préoccupe également de son avenir avec le projet d'extension de la maison de l'enfance ; les membres du bureau sont satisfaits de la concertation avec la municipalité : ils ont examiné, avec beaucoup de soin, la première esquisse proposée par l'architecte et ont indiqué précisément les améliorations qu'ils souhaiteraient voir prises en compte...

Les assistantes maternelles ont été associées à cette réflexion en ce qui concerne leurs besoins pour les matinées récréatives ; cependant l'évolution de leur profession fait qu'elles éprouvent la nécessité de se regrouper en une association distincte de celle du CALS, affaire à suivre...

Les membres du café rencontrent réfléchissent eux aussi à une évolution pour correspondre au mieux aux attentes de la population ; quelques personnes sont allées visiter les maisons d'animation de Cholet ou de Saint Christophe afin de nourrir une réflexion qui ne fait que commencer.

Une réunion de la commission sociale aura lieu le 27 avril pour évoquer la question des MAM, une autre réunion sera programmée en mai-juin pour évoquer la question de l'animation des séniors.

V.5. Philippe BOUCHET :

Rappelle que la soirée convivialité du conseil municipal et de leur conjoint aura lieu le 22/04/2016 au Boulodrome. Le rendez-vous est prévu à 19h30 pour l'apéro suivi d'un buffet campagnard. Les participants devront penser à apporter leurs boules de pétanque, il faut s'inscrire préalablement.

Le 20/03/2016 a eu lieu la Course cycliste Cholet Pays de Loire des photos sont disponibles sur le site internet : <http://www.mairie-laseguiniere.fr/photos-de-la-couse-cycliste-cholet-pays-de-loire-du-20032016/>

Les photos de la cérémonie de remise du passeport éco-citoyen aux élèves de CM2 sont également en ligne : <http://www.mairie-laseguiniere.fr/photos-remise-passeport-ecocitoyens-aux-eleves-de-cm2/>

La relecture du bulletin municipal est fixée au mercredi 13/04/2016 à 19h15.

Les prochaines dates de réunion de la commission « Communication – Evènementiel » sont :

- Jeudi 19/05/2016 à 20h30
- Mercredi 22/06/2016 à 20h30

V.6. Agnès BRUCHE :

A participé à la Conférence de presse qui s'est tenue à Cholet pour la manifestation Arts et Chapelles. Un nouveau point a été fait sur le circuit et les artistes choisis.

Elle assistait également à la réunion organisée par la CAC sur le réseau des Bibliothèques – Médiathèque. Il y a été question du budget de l'année 2016 et des animations proposées en 2015. Les animations et ateliers ont bien marché et ont aussi pour but de faire connaître les bibliothèques à la population (ex. : atelier sur le thème du japon et démonstration imprimante 3D à la Séguinière...).

La soirée pour la sortie de l'album « les couzins d'Octave » a attiré un public nombreux à La Longère, l'ambiance était bonne et très dynamique

La séance de cinéma à l'attention des plus jeunes a eu lieu le 5 avril avec une projection du film « les Schtroumpfs 2 »

Le festival de théâtre amateurs de Cholet « les Arlequins » vient de se terminer ; la troupe gagnante est : Théâtre en Liberté (Vertou - Loire-Atlantique) pour la pièce "Le Colonel Oiseau" d'Hristo Boytchev.

Dans le cadre de la saison culturelle, en partenariat avec le CSI Ocsigène, avait lieu le Soirée Hip Hop avec des démonstrations des compagnies de Bressuire et de « Hot Milk » le 8/4. Les enfants du CSI et du CALS ont suivi des ateliers de Hip Hop pendant les vacances scolaires d'avril, sous la direction de Jean Yang Yu Fu, et ont pu, lors de la soirée, présenter ce qu'ils ont appris. Le show était très réussi et la participation (90 personnes) intéressante.

VI. AFFAIRES DIVERSES

VI.1. Décisions prises par délégation du conseil municipal – Droit de préemption urbain

Monsieur le maire informe qu'il n'a pas fait usage du droit de préemption de la commune à l'occasion des ventes d'immeubles situés :

Nom du propriétaire	Adresse de l'immeuble vendu	Acquéreur	Superficie du bien
GRAVELEAU	15 rue de la Vendée	EL MAATAOUI	996 m ²
VON ZSCHERLITZKY	9 avenue de Paris	LEFEVRE	840 m ²
QUERSIN	14 avenue de Paris	BICHOT	707 m ²

VI.2. Bilan de la brigade de gendarmerie

M. le maire informe que le jeudi 24 mars a eu lieu à la Salle Prévert, la présentation de la nouvelle organisation et du bilan de l'activité de l'unité de gendarmerie du secteur. Les représentants des communes et communes déléguées du territoire couvert par la brigade territoriale autonome de Sèvremoine ont notamment pris connaissance des chiffres de l'évolution de la délinquance communiqués par le commandant ALBANESE et le lieutenant POMIÉ. Présentés par pôles géographiques, les résultats globaux sont de nouveau en hausse après deux années où les cambriolages et les vols avaient reculé.

VI.3. Prochaine réunion

La prochaine séance aura lieu le lundi 9 mai à 20h30.